

DESTINATAIRES :

Éric Scheer
Préfecture (2 exemplaires)
Site internet www.kunheim.fr
DNA
L'ALSACE
Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 29 mars 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 29 mars 2012, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 16 membres.
Absente : Sylvia Bollenbach.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2012

Le procès-verbal de la dernière séance **est approuvé** à l'unanimité des conseillers municipaux.

2. Comptes administratifs et comptes de gestion 2011 : commune et lotissement « Les Pommiers »

Le compte administratif 2011 du budget principal qui a été examiné en détail par la commission des finances réunie le 21 février 2012 fait apparaître un excédent de clôture de 406 298,34 €.

Les travaux du lotissement « Les Pommiers » étant achevés et l'ensemble des recettes perçues, l'opération a été soldée et l'excédent reversé au budget général en 2011. Le compte administratif du budget annexe fait donc apparaître un résultat de clôture nul.

Ces documents, en tous points conformes aux comptes de gestion correspondants présentés par le Trésorier de Muntzenheim, **sont approuvés**, à l'unanimité, sous la présidence de **Patrick Vimont**, 1^{er} adjoint.

3. Vote des taux et budget principal 2012

Le conseil municipal **maintient** en 2012 les taux d'imposition 2011 qui peuvent être comparés comme suit :

	taux locaux	Taux moyens communaux constatés au niveau	
		départemental	national
année	2012	2011	2011
Taxes			
habitation	6,41 %	21,62%	23,76 %
foncier bâti	5,83 %	15,67%	19,89 %
foncier non bâti	22,47 %	63,68%	48,56 %

Le produit fiscal résultant pour ces 3 taxes s'élèvera à **302 065 €**.

Le conseil **approuve** le budget primitif 2012 qui s'équilibre comme suit : les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à **2 265 000 €**, celles d'investissement à **2 800 000 €**.

Les principales dépenses d'investissement sont les remboursements d'emprunts, divers travaux de sécurisation des voiries, d'accessibilité des bâtiments, l'aménagement d'une aire de jeux, le décompte définitif de l'aménagement de l'AEK (**A**ccueil **E**nfançe **K**unheim), les études et le démarrage des travaux pour un réaménagement des bâtiments centraux.

4. Manifestation théâtrale sur une péniche à la halte-nautique : organisation

Le conseil municipal **définit** les modalités d'accueil d'une troupe itinérante qui propose un spectacle théâtral « Sur la grand-route » de Anton Tchekhov, sur une péniche longue de 33 mètres qui cheminera sur les canaux de la Marne au Rhin d'abord, du Rhône au Rhin ensuite, permettant de traverser Lorraine et Alsace en passant par villes et villages.

La manifestation se déroulera le 31 août 2012 et pourra accueillir jusqu'à 50 spectateurs sur réservation .

5. Déclarations d'urbanisme

Patrick Vimont rend compte des dossiers d'urbanisme examinés, par la commission technique, le 29 mars 2012.

les demandes de permis de construire de :

- **Sébastien Ebran** pour la suppression du garage monocoque et ajout d'une place de stationnement au 9a rue A. Schweitzer, en zone UA, SHON cumulée de 166,59 m², COS de 0,35 pour un COS maximal de 1,
- **Adrien Charlot** pour la construction d'un garage au 6 rue des Pommiers en zone UC, surface de plancher de 120,57 m², COS de 0,18 pour un COS maximal de 0,5.

les déclarations préalables déposées par :

- **Frédéric Soltner** pour un garage en bois au 7, clos de la Forge,
- **Frédéric Soltner** pour un abri de jardin au 7, clos de la Forge,
- **Frédéric Soltner** pour une clôture au 7, clos de la Forge,
- **Frédéric Soltner** pour un toit en bois devant la porte d'entrée au 7, clos de la Forge,

- **Pierre Fleck** pour une surélévation sur une construction existante au 107, rue des Vosges,
- **Stéphane Habersetzer** pour une clôture au 7, rue des Vignes,
- **Isabelle Viraud** pour une clôture au 1, rue des Acacias,
- **Jean Martin** pour un abri de jardin au 7, rue des Cerisiers,
- **Stéphane Rémy** pour une fenêtre de toit au 32, rue du Giessen,
- **Daniel Bollinger** pour un abri de jardin au 87, rue des Vosges.

Il est rappelé que depuis le 1^{er} mars 2012 :

- les notions de SHON et de SHOB n'existent plus et sont remplacées par la surface plancher,
- la taxe locale d'équipement est remplacée par la taxe d'aménagement,
- le seuil de procédure des permis de construire est passé de 20 m² à 40 m².

6. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

12.03.12	M. Walter	Commission « KPE »
15.03.12	D.Gault	Conseil école maternelle
16.03.12	B. Bahls	Commission « embellissement du village » - remise des prix maisons fleuries
22.03.12	B. Bahls	Commission « sécurité routière » courtoisie au volant
26.03.12	E. Scheer	CCID
29.03.12	P. Vimont	Commission « technique, urbanisme et développement durable »

Structures intercommunales

24.02.12	T. Bollenbach	GIC 10
24.02.12	Y. Heintz	AG Airel
27.02.12	P. Vimont	CCPdB
29.02.12	E. Scheer	SYMAPAK
12.03.12	E. Scheer	SIVU du Giessen
14.03.12	E. Scheer	CCPdB – commission finances
20.03.12	E. Scheer	SEDE
22.03.12	E. Scheer	Parc à grumes
26.03.12	P. Vimont	CCPdB
27.03.12	P. Vimont	CG68 : réunion itinéraire cyclable
28.03.12	E. Scheer	SCoT Colmar-Rhin-Vosges

7. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Principaux marchés passés depuis le 23 février 2012 :**

N°	Objet	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
1	éclairage public - remplacement de 2 ensembles lumineux suite usure	Vigilec Hatier	1 778,00	2 126,49
2	CPI - remise en état porte sectionnelle	DAER Fermetures automatiques	1 170,51	1 399,93

- **Tarifs de la halte-nautique : Eric Scheer** informe les conseillers qu'il a actualisé, par arrêté, les tarifs de la halte-nautique comme suit, à compter du 1^{er} avril 2012 :

Pour les bateaux de moins de 15 mètres :	5,50 €/nuitée
Pour les bateaux de 15 mètres et plus :	11,00 €/nuitée
1 jeton douche	1,80 €
Caution 1 clef	15,00 €

Il rappelle par ailleurs, que depuis le 1^{er} avril 2011 les plaisanciers doivent en outre acquitter la taxe de séjour communautaire.

8. Divers

a) Calendrier :

- Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi **19 avril 2012 à 20 h 30**
- Elections présidentielles : dimanche 22 avril et dimanche 6 mai 2012
- Festivités du Jumelage : week-end de l'Ascension du 17 au 20 mai 2012
- Plaisanciers allemands : fête à la halte-nautique : 8 et 9 juin 2012
- Elections législatives : dimanche 10 et dimanche 17 juin 2012

b) Planning de permanences lors des élections présidentielles et législatives : présentation et ajustements.

c) Lot de chasse n° 1 – démission d'un permissionnaire : par courrier du 15 mars 2012, Eric Muller, permissionnaire sur le lot de chasse n°1 attribué à Raymond Freyburger, a informé la commune de sa démission qui prendra effet le 15 avril 2012.

d) Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie : Eric Scheer recueille les observations éventuelles et l'avis des conseillers concernant ce projet de 320 pages mis à la disposition du public jusqu'au 14 mars 2012 et présenté lors de la séance du 23 février 2012. Aucune observation n'étant formulée, l'avis du conseil municipal est réputé favorable.

e) Majoration des droits à construire – information et consultation du public : la loi du 20 mars 2012 a introduit de nouvelles dispositions concernant la majoration de 30% des droits à construire. Ces dispositions s'appliquent aux communes dotées d'un POS ou d'un PLU en vigueur au 20 mars 2012, pendant trois ans, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2016, sauf délibération contraire. Cette majoration s'applique uniquement aux règles de gabarit, de hauteur, d'emprise au sol et de COS. Les projets bénéficiant de cette majoration devront néanmoins respecter les règles d'implantation (article 6,7,8 du Code de l'urbanisme), les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions (article 11), le pourcentage d'espaces verts (article 13),...

f) Antenne-relais de téléphonie mobile : la société « Architectes et partenaires », agissant pour le compte de la société Orange envisage de développer la téléphonie mobile sur le secteur de Kunheim.

g) Motion de soutien au RASED : madame le recteur de l'académie de Strasbourg a répondu à la motion des élus en ces termes : « l'existence des RASED n'est aucunement remise en cause. Leur périmètre est revu pour garantir le maintien d'un réseau par circonscription et d'un réseau par secteur de l'éducation prioritaire ».

Fait à Kunheim, le mercredi 4 avril 2012,
le maire,

Eric Scheer.